

Ici ailleurs, étudier en Europe

Léonore MONCOND'HUY

Ouvrage de synthèse sur les mobilités étudiantes européennes, le livre de Valérie Erlich pose la question de l'enseignement supérieur comme un vecteur d'intégration européenne et dresse indirectement un état des relations intra-européennes et de l'Europe avec le reste du monde.

Recensé : Les mobilités étudiantes, Valérie Erlich, La documentation française, Paris, 2012, 224p., 19€

L'ouvrage de Valérie Erlich se présente comme la synthèse des travaux réalisés sur les mobilités étudiantes européennes, le pluriel soulignant la diversité des formes de mobilités existantes et de leurs enjeux. L'approche se veut résolument pluridisciplinaire, de la sociologie à l'économie, en passant par la psychologie ou encore la géographie. Mais l'auteur souligne d'emblée la difficulté d'obtenir des données fiables, harmonisées au niveau européen, et différenciant clairement les étudiants en mobilité du reste des étudiants.

La lecture de cet ouvrage est sous-tendue par de nombreuses questions. Tout d'abord, c'est bien la question de la forme prise par la construction européenne qui se pose. L'enseignement supérieur est-il, peut-il être, un vecteur d'intégration européenne ? Car entre des objectifs européens clairement affichés, et la situation réelle des pays membres, des divergences considérables apparaissent, voire se renforcent avec l'émergence de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EES). Existe-t-il, aujourd'hui, une réelle politique européenne en matière d'internationalisation de l'enseignement supérieur, ou les enjeux internationaux croissants entraînent-ils au contraire des stratégies divergentes de la part des États, des collectivités locales et des établissements, que la mobilité étudiante permet de mettre en lumière ? Les stratégies des individus correspondent-elles à celles mises en œuvre par les États ? Voici quelques approches permettant de structurer la lecture de ce livre.

Une histoire de l'Enseignement Supérieur mondialisé

L'étude est structurée en trois parties ; la première présente un historique de l'apparition des nouveaux termes propres à l'Enseignement Supérieur globalisé – évaluation, assurance qualité, employabilité des étudiants notamment – à travers les grandes étapes de la construction de politiques européennes d'enseignement supérieur. Les politiques de mobilité institutionnalisées sont aujourd'hui bien établies, en particulier via des programmes comme Erasmus ; elles conduisent autant au développement de la mobilité des étudiants qu'à la convergence progressive des formations. À l'heure du premier bilan du processus de Bologne, on constate que le système LMD est une réalité dans la plupart des pays européens aujourd'hui. Or, un problème semble émerger : « Comment concilier accès démocratique à la connaissance et production des compétences requises par l'économie à un coût budgétaire maîtrisé ? »¹ (p.50).

1 L'auteur cite ici l'étude d'Aghion et Cohen : *Éducation et croissance*, Paris, 2004.

Les politiques de soutien à la mobilité auraient ainsi conduit à une marchandisation de l'éducation, divergeant de la tradition humaniste européenne, dont l'auteur prend soin de rappeler l'importance. Elle conclut à l'existence aujourd'hui d'un réel « marché mondialisé » de l'enseignement supérieur, dans lequel les étudiants évolueraient selon des parcours très différents, en fonction des enjeux de leur mobilité. Pour beaucoup, « l'idée d'une expérience culturelle comme élément central de l'échange est remplacée par l'obtention d'une connaissance utile pour le nouvel industrialisé » (p.62).

Par ailleurs, si la marge de manœuvre des États semble se réduire en la matière au profit de politiques supranationales, l'analyse de l'auteur montre également que les stratégies nationales sont en réalité très différenciées, notamment du fait de stratégies d'établissement globalement de plus en plus autonomes. Les limites de programmes comme Erasmus émergent ainsi, du fait des stratégies de contournement de certains établissements, tentant de déroger au principe de réciprocité « parfaite », qui n'est en réalité presque jamais assuré. Deux logiques s'opposent en matière d'accueil d'étudiants étrangers, correspondant à deux acceptions de l'étudiant étranger en soi : une logique plutôt humaniste liée à l'aide au développement, en accueillant les étudiants de pays émergents ou du Sud dans une optique de transmission des savoirs, et une logique plus « marchande » de captation des élites des pays d'origine.

Statistiques composites et inégalités d'accès à la mobilité

La seconde partie de l'ouvrage adopte une approche plus statistique, en distinguant l'ensemble des facteurs susceptibles de structurer l'analyse des mobilités étudiantes, et d'expliquer les inégalités perceptibles à l'intérieur des populations concernées.

La définition même de l' « étudiant en mobilité » est problématique, ce qui entraîne une difficulté à obtenir des données fiables et réellement comparables à un niveau européen. Les approches sont ensuite très diversifiées : la mobilité étudiante est abordée sous l'angle des pays d'origine, des pays de destination, des filières les plus représentées, etc. Mais le taux moyen de mobilité en Europe reste limité (2,2% dans l'UE), et l'augmentation en volume observée depuis les années 1990 suit l'augmentation de la population étudiante dans son ensemble.

L'auteur s'intéresse ensuite aux vecteurs d'inégalité d'accès à la mobilité. *A priori*, selon les études citées, un lien existerait entre origine sociale et mobilité : le « capital migratoire » des étudiants, autrement dit leur capacité à se projeter dans la mobilité, est fortement influencé par le capital social, via différents canaux (réseaux sociaux, « habitus mobilitaire », compétences linguistiques notamment). La reproduction des inégalités sociales dans la mobilité étudiante semble donc avérée, bien que les facteurs sociaux ne suffisent pas à expliquer l'ensemble des inégalités constatées.

À ces constats statistiques s'ajoutent en effet des considérations plus individuelles, qualitatives : chaque mobilité est ancrée dans un parcours de vie différent. L'auteur reprend ainsi la notion de « capital de mobilité »², qui comprend quatre facteurs : l'histoire personnelle, les expériences antérieures de mobilité et les compétences linguistiques, les expériences d'adaptation et certains traits de personnalité de l'étudiant (p.125). Ce « capital de mobilité » est fortement influencé par le capital scolaire, culturel et social mais ne s'y résume pas. De l'étude de multiples travaux aux conclusions parfois divergentes, l'auteur reconnaît la difficulté d'établir des constats d'ordre général. Mais les constantes dégagées par ces études devraient à l'avenir permettre

2 Initialement défini par E. Murphy-Lejeune.

d'« envisager la construction d'un cadre d'analyse de l'expérience vécue des étudiants qui serait de portée générale »³.

Enfin, l'auteur procède à une étude comparée des systèmes de financement de la mobilité, qui contredisent majoritairement le principe d'égalité devant les droits d'inscription et les frais de scolarité dégagé par la jurisprudence européenne. Des inégalités criantes existent en réalité, entre les différentes catégories d'étudiants d'une part, et entre les Universités réputées de qualité et celles peinant à défendre leur attractivité d'autre part, du fait de divers mécanismes de contournement nationaux et/ou locaux.

Parcours individuels et culture européenne

Dans une troisième partie, V. Erlich s'intéresse au profil des « étudiants voyageurs », et au rôle de la mobilité dans leur vie personnelle, étudiante et professionnelle. Les enjeux d'une mobilité, et donc la motivation des étudiants à cet égard, peuvent différer radicalement selon le milieu social ou la région d'origine. Pour les étudiants du « Sud » ou des pays émergents, la mobilité constitue souvent l'un des seuls moyens de suivre des études et d'obtenir un diplôme reconnu ; pour les étudiants du « Nord », la mobilité représente plutôt une expérience culturelle et linguistique, de l'ordre du « bonus ». D'autres typologies peuvent être établies, par exemple sur le comportement des étudiants en mobilité face à la différence culturelle (p. 169), qui ne recourent pas nécessairement les catégories précédentes, mais dépendent des origines géographiques, du type de mobilité, etc.

L'auteur souligne aussi que, paradoxalement, peu de travaux s'intéressent au rapport aux études des étudiants en mobilité, ni à leurs conditions de vie, alors même que l'on sait que les coûts liés à l'échange, par exemple, constituent l'obstacle majeur à la mobilité des étudiants. Cet aspect n'est souvent abordé que par le prisme des enquêtes de satisfaction, alors même que conditions d'études et de vie font partie des points de concurrence majeurs entre systèmes éducatifs. Enfin, l'apport de la mobilité sur l'« employabilité » des étudiants est contrasté. Peu d'études démontrent en effet une « plus-value » claire et pérenne vis-à-vis de l'entrée sur le marché du travail.

Mais quel que soit l'angle d'approche, les études montrent la diversité des attitudes des étudiants en mobilité, vis à vis du pays d'accueil ou même au sein du groupe d'expatriés, remettant en question la possibilité d'émergence d'une culture européenne via ce type d'échanges. Peu d'étudiants se réfèrent ainsi à une culture européenne ressentie à cette occasion, mais plutôt à une culture devenue « binationale » avec l'échange. Si l'expérience Erasmus, par exemple, s'apparente bien à une *Bildung* contemporaine, comme le rappelle V. Cichelli (p. 162), celle-ci n'intègre la dimension européenne que de manière détournée, via l'ouverture plus ou moins grande à une autre culture nationale, ou via l'assimilation à une « culture Erasmus » indépendante, en cocon fermé. Il n'existe donc pas vraiment de sentiment d'appartenance à une culture et un territoire européens communs.

C'est donc indirectement un état des relations intra-européennes et de l'Europe avec le reste du monde, à travers le prisme des mobilités étudiantes dans l'enseignement supérieur, que dresse l'ouvrage de V. Erlich. Si les mobilités étudiantes révèlent l'internationalisation croissante de l'Enseignement Supérieur et la convergence structurelle des formations, les rapports entre États sont loin d'être toujours égaux, et de fortes différenciations perdurent.

Enfin, les problématiques soulevées par l'ouvrage sont pour certaines au cœur du débat

3 V. Erlich cite ici E. Murphy-Lejeune, p. 130.

politique actuel. On pense par exemple aux perspectives de financement des mobilités étudiantes à l'avenir, qui font écho aux discussions relatives au nouveau programme « Erasmus pour tous ». L'on pense aussi aux enjeux linguistiques, abordés dans différents chapitres de l'ouvrage, mais qui mériteraient sans doute une étude à part entière, tant le débat est aujourd'hui virulent en France. Les comparaisons européennes nous apprennent par exemple que beaucoup de systèmes universitaires ont déjà totalement intégré l'anglais à certaines de leurs formations (p.50), dans une stratégie d'attractivité. La dimension linguistique est ainsi l'un des facteurs majoritaires dans le choix de la destination pour les étudiants.

Publié dans laviedesidees.fr, le 4 septembre 2013

© laviedesidees.fr